

CAP Finistère

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro



Penn Ar Bed

N° 1073

VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014

Dispositif de tirage BREST CTC

Réforme du RSA

Régulièrement évalué, le système du RSA activité va être profondément réformé.

Dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité, le président de la République et le premier ministre ont annoncé des mesures d'amélioration du pouvoir d'achat des ménages et, en particulier, des salariés les plus modestes.

Ces mesures passent par la réduction de l'impôt sur le revenu, déjà intervenue pour les impositions de 2014 et augmentée dans le projet de loi de finances pour 2015, pour les impositions de 2015.

S'agissant du soutien à l'activité et aux revenus des travailleurs les plus modestes, le président de la République et le premier ministre ont annoncé, au mois d'août, leur volonté de réformer les dispositifs existants de la prime pour l'emploi (PPE) et du RSA-activité.

Ces deux dispositifs ne donnent pas satisfaction, en raison de leur caractère peu lisible, décalé dans le temps et, s'agissant du RSA-activité, trop complexe. Ce constat a été établi, dès 2012, par la Conférence nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. D'ores et déjà, la suppression de la PPE, payable en 2016 sur les revenus 2015, a été inscrite dans le projet de loi de finances rectificatif, présenté en conseil des ministres le 12 novembre 2014.

Le gouvernement a décidé de substituer à la PPE et au RSA-activité un dispositif nouveau de prime d'activité qui sera mis en œuvre au 1^{er} janvier 2016.

Cette réforme vise à proposer un dispositif incitatif à l'activité, qui permette de soutenir les travailleurs les



Pour un RSA plus simple et plus juste

plus modestes et de leur redistribuer du pouvoir d'achat, au mois le mois et non l'année suivante comme la PPE. À la différence du RSA-activité, il sera simple et lisible pour les personnes concernées.

Le gouvernement a arrêté les grandes orientations de la réforme. Le dispositif de prime d'activité sera ouvert aux actifs dont la rémunération est voisine du SMIC qui appartiennent à des ménages dont les revenus sont modestes. Il comportera une part individualisée en fonction des revenus d'activité et une part familiarisée pour prendre en compte les différences de situation familiale. Les jeunes travailleurs de moins de 25 ans y seront éligibles.

Il prendra la forme d'une prestation allouée par les Caisses d'allocations familiales, avec un droit simplifié et un montant figé sur trois mois pour éviter les régularisations trop fréquentes.

Cette réforme se fera sur la base des dépenses actuelles du RSA-activité et de la PPE, soit environ 4 milliards d'euros. Le projet de réforme sera préparé en concertation avec les parlementaires, les partenaires sociaux et le mouvement associatif. Les dispositions législatives nécessaires pour sa mise en œuvre seront adoptées courant 2015.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 27/11/2014



Retour raté

Même s'il gagne l'élection pour la présidence de l'UMP, Nicolas Sarkozy remportera une victoire à la Pyrrhus. D'abord parce qu'aucun Français ne peut croire à la fable selon laquelle l'ex-président se serait décidé, il y a quelques semaines, à revenir dans la vie politique. Chacun sait qu'il s'y prépare depuis le 7 mai 2012 et que seul un esprit de revanche l'anime.

Ensuite, que fera-t-il de l'UMP? Ce parti est aux mains d'une minorité réactionnaire capable d'imposer sa ligne, comme chacun a pu le constater à l'occasion de l'assemblée générale du courant sens commun. Mais c'est aussi un parti où des adhérents sont capables de huer Alain Juppé, dans sa propre ville!

PS29

Chiffre de la semaine

300 milliards

C'est le montant du plan de relance de l'investissement dans les secteurs d'avenir que les socialistes européens ont obtenu de la commission européenne.